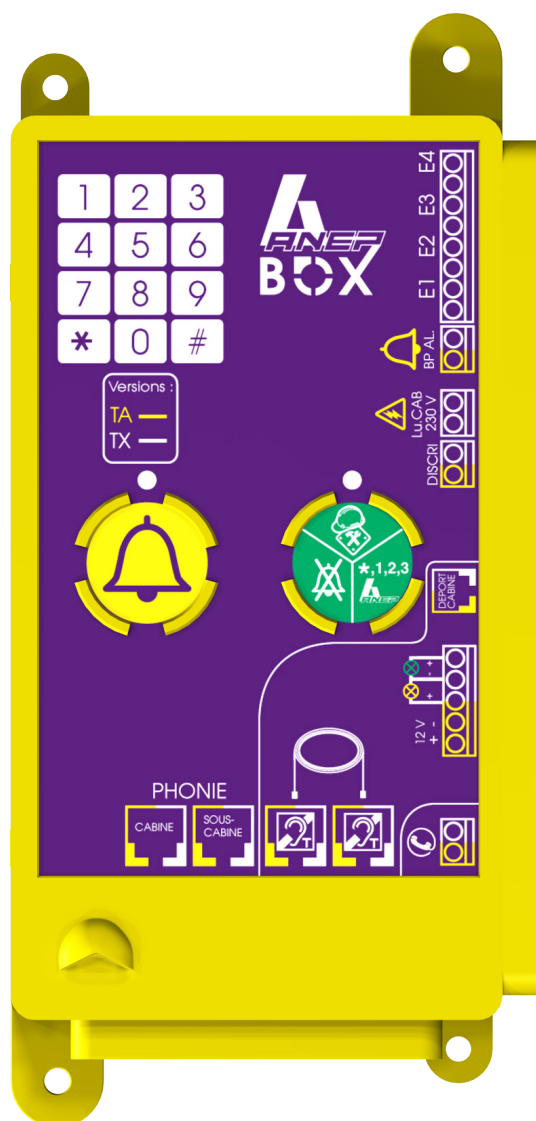


ANEP BOX TA

TELEALARME ASCENSEUR

SYSTEME EVOLUTIF DE PHONIE ET D'INTERPHONIES MULTI-ASCENSEURS





2 - FONCTIONNALITÉS

2.1 - Choix du réseau téléphonique

Le module BOX TA utilise un réseau téléphonique pour le transfert des alarmes vers un centre de réception, pour le bon fonctionnement de l'équipement il est important d'indiquer le type de réseau entre :

- Réseau téléphonique commuté (RTC analogique),
- Passerelle GSM,
- Mode autocom.

Le choix du réseau agit sur les fonctionnalités suivantes :

- Information de la charge batterie de la passerelle GSM (seulement pour les modèles PG1, PGU),
- Contrôle phonie du Haut-parleur et du microphone,
- Sécurisation du transfert des données vers une centrale de réception

Le mode Autocom, permet le fonctionnement du module TA avec la plupart des autocoms sans pour autant garantir un fonctionnement avec TOUS les autocoms du marché.

Ce mode permet:

- La numérotation avec des tensions de lignes au repos comprises entre 20 et 28V,
- Le décroché si le train de sonnerie est supérieur à 400ms.

Le module BOX TA est compatible par défaut avec les différents réseaux téléphoniques analogiques des pays européens (RTC ou PSTN), seul le Royaume-Uni (UK) nécessite une programmation spécifique du module TA.

2.2 - Alarme cabine

2.2.1 - Discrimination de l'alarme cabine

La discrimination des alarmes est utilisée afin d'éviter que des alarmes cabine intempestives et non fondées ne soient transmises suite à une mauvaise utilisation ou à une malveillance.

Une tension de 5Vcc à 230Vac maximum appliquée sur l'entrée -DISCRI- du module BOX TA invalide le départ de toutes alarmes cabine.

Nota : La fonction de discrimination est réalisée uniquement si la fin d'alarme a été exécutée en local ou à distance.

2.2.2 - Fonctionnement des voyants Jaune et Vert [NORMES 2003 et 2018]

NORME 2003 (par défaut)

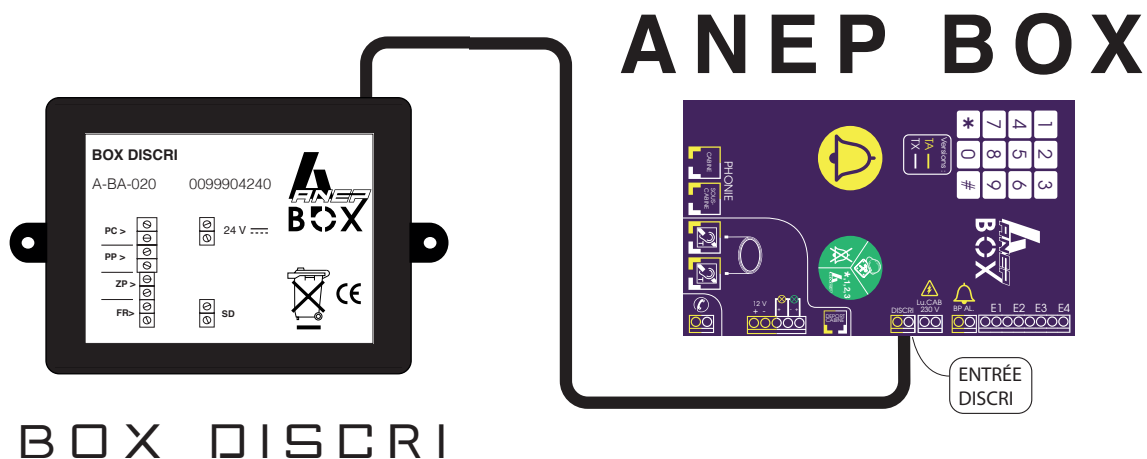
- Pendant la numérotation (numéro pré-enregistré), les voyants vert et jaune s'allument alternativement, puis seul le voyant jaune reste allumé.

NORME 2018 (*programmation en page 27*)

- Pendant la phonie le voyant jaune reste allumé.
- Clignotement des voyants jaune et vert en alternance toute les secondes sur absence d'acquittement du test cyclique en moins d'une heure après sa non réception.
- L'arrêt du clignotement se fait soit sur une fin d'alarme reçue, soit sur un test cyclique reçu.

2.2.3 - Discrimination suivant Norme EN81-28

En utilisant le module additionnel BOX DISCRI installé en machinerie, l'analyse de la discrimination est conforme à la norme EN81.28.

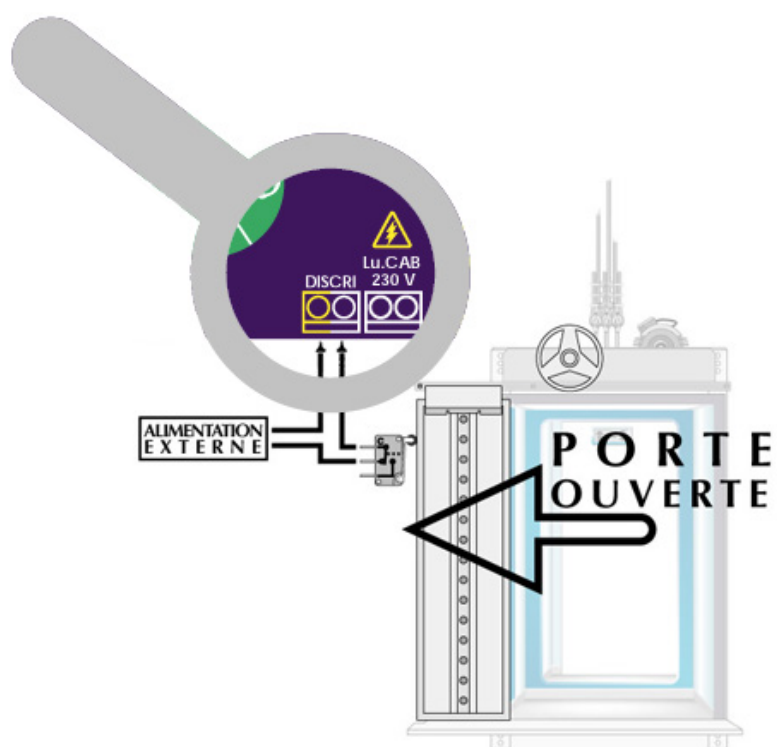


2.2.4 - Discrimination simple

Il est possible de constituer une discrimination simplifiée en utilisant une information autonome de fin d'ouverture de porte cabine.

Nota : S'assurer que la porte cabine ne puisse s'ouvrir automatiquement ou manuellement.

Si la cabine se bloque entre étages et que l'utilisateur force et ouvre manuellement les portes cabine, l'alarme sera alors discriminée.



2.2.5 - Alarme forcée (Sécurité de l'utilisateur bloqué) (NORME EN 81-28 de 2018)

Sans alarme cabine en cours et lorsque la discrimination est valide, l'alarme cabine peut néanmoins être déclenchée si l'appui est maintenu le temps de la temporisation programmée (voir page 27)

Par défaut, la valeur est d'environ 30 secondes.

2.2.6 - Réglages niveaux sonores

En fonction des conditions locales d'installations, il est possible d'adapter les niveaux sonores et la bascule Microphone / Haut parleur des trois points d'alarmes du module BOX TA (Sur cabine, en cabine et sous-cabine). Les réglages s'effectuent à l'aide du clavier de la BOX TA soit hors communication, soit pendant la communication vocale.

2.2.7 - Réglage du niveau d'émission des codes DTMF

Possibilité de régler la puissance d'émission des codes DTMF pour l'ajuster si besoin aux sensibilités des frontaux des différents constructeurs.

Par défaut la puissance est réglée à -8 dBm.

2.2.8 - Durée de communication sur alarme

Suite au déclenchement d'une alarme, la durée de communication peut être adaptée. Cette durée de conversation est réglable de 1 à 99 minutes (réglage usine = 3 minutes)



Une durée importante de communication vocale peut nuire sur le cycle d'appels des différents numéros téléphoniques soit :

- en cas de double appels,
- sur aboutissement d'une messagerie avec le mode acquittement programmé

2.2.9 - Acquittement opérateur

Quand cette fonction est validée, l'alarme devra être acquittée par l'opérateur du centre de réception, en composant la suite « # » et « 1 » sur le clavier de son téléphone lors de la communication vocale.



Si cette opération d'acquittement n'est pas effectuée, l'ensemble du cycle d'appels des numéros programmés sera effectué

2.2.10 - Test du haut parleur et du microphone cabine

Une levée de doute sur le bon fonctionnement du haut-parleur & microphone de la phonie cabine est possible à distance, sur demande de l'opérateur via la ligne téléphonique.

Ce test permet de tester l'ensemble Haut-parleur/Microphone de la phonie cabine (Phonie du Plastron ou phonie BOX-BA). Le test consiste à émettre une fréquence de 1 kHz pendant 4 secondes dans le haut- parleur, de la recueillir dans le microphone, et de permettre à l'opérateur de l'entendre sur la ligne téléphonique.

2.2.11 - Fin d'alarme

En local :

La fin d'alarme cabine n'est possible que dans le cas où une alarme cabine a été préalablement déclenchée. L'appui sur le bouton vert du module TA par le technicien, génère la fin d'alarme.

A distance :

ANEP-BOX TA intègre la fonction de « Fin d'alarme usager provoquée à distance ». (Norme EN81-28)

L'ordre est lancé par l'opérateur du centre d'appels via ANEPCenter lorsqu'une « Alarme usager bloqué en cabine » n'a pas été suivie d'une « Fin d'alarme » par le technicien sur site. Le centre d'appels appelle la BOX TA pour donner l'instruction de clôturer l'alarme usager. Le module TA rappelle le centre pour informer de la « bonne » exécution de l'instruction et ainsi s'assurer de la chaîne complète du fonctionnement de l'alarme.

Cette fonction n'est pas réalisable, si la ligne téléphonique de la **ANEP BOX TA** est uniquement sortante. Après avoir reçu cet ordre de la part d' ANEPCenter, la BOX génère un nouvel appel dont l'intitulé est :

« Apparition : Fin d'Alarme provoquée à distance »

L'appel est transmis vers une Centrale de Réception (Mémoire Téléphone 104)

2.3 - Appel périodique

En conformité avec la norme EN81-28, le module BOX TA effectue un test périodique automatique (réglable de 1 à 3 jours maximum) garantissant ainsi le bon fonctionnement du dispositif de demande de secours.

2.4 - Écoute du transfert de données

Afin de permettre au technicien intervenant sur l'ascenseur de savoir que le module BOX TA est en communication avec une centrale de réception, tous les échanges de données sont audibles (Niveau bas) dans le haut parleur du module BOX TA.



IMPORTANT : Pas d'action possible (pendant la programmation) sur le clavier du module BOX TA pendant la phase de communication.

2.5 - Raccroché automatique

Sur alarme :

Le raccroché s'effectue automatiquement sur détection d'occupation de la ligne téléphonique ou sur l'aboutissement de la durée de communication.

Le module BOX TA émet une mélodie 10 secondes avant la fin de la communication

Sur transfert Data :

Le raccroché est effectué automatiquement à la fin du dialogue Data.

2.6 - Contrôle 12V & Batterie

Si présence d'une **ALIM-CONTROL 2** et fonction de contrôle 12V validée :

- Le défaut est transmis après détection d'une tension inférieure à 8V pendant 10 minutes.
- La disparition du défaut est transmise après détection d'une présence de tension supérieure à 8V pendant 10 minutes.

Si présence d'une **Alimentation autre** et fonction de contrôle 12V validée:

- Le défaut est transmis après une absence de tension 12V pendant 10 minutes.
- La disparition du défaut est transmise après une présence de tension 12V pendant 10 minutes.

Par défaut la fonction de contrôle 12V est validée.

Contrôle de la batterie si présence d'une Alim-Control

Au moment de l'appel cyclique, le module ANEP BOX TA teste la présence du 12V ou de la batterie si **ALIM-CONTROL II** est raccordée.

Si aucune tension n'est présente, un appel «**Journalier avec Défaut**» est transmis. Dans les autres cas, l'appel sera un appel journalier normal «**Test Périodique**»

2.7 - Contrôle batterie passerelle GSM modèle ANEP PG1, PGU, P3GU et P4GU

Les passerelles PG1, PGU, P3GU ou P4GU contrôlent régulièrement leur batterie, en cas de défaut, l'information est transmise au module BOX TA (module principal, si cas de plusieurs modules BOX TA reliés aux passerelles PG1, PGU, P3GU ou P4GU).

Après détection du défaut, le module BOX TA génère un appel dont l'intitulé est : «Apparition Défaut Batterie GSM»

Après recharge ou remplacement de la batterie, la passerelle PG1, PGU, P3GU ou P4GU informe le module BOX TA, qui génère un appel dont l'intitulé est :

«Disparition : Défaut Batterie GSM»

2.8 - Protocole P100

Par défaut le protocole **ANEP** de transfert des données (Data) est validé (Identification lieu d'alarme, date, heure, test cyclique, défauts, etc..)

Il est possible de programmer le module BOX TA pour effectuer ces transferts de données sous le format du protocole simplifié P100, pour permettre ainsi la réception vers un centre de réception équipé de ce protocole.

2.9 - Interphone Machinerie Pompier

Le module BOX TA peut être associé au module BOX-M permettant ainsi d'y ajouter la fonctionnalité d'interphonie entre le local des machines et la cabine.

Le module toit de cabine et le module phonie cabine devenant ainsi des points d'interphonies sans aucune modification des équipements cabine.

3 - INSTALLATION

Avant toutes manipulations des appareillages ANEP, s'assurer d'avoir préalablement mis l'équipement hors tension.

3.1 - Prérequis avant mise en service

Le fonctionnement d'équipements téléphoniques dépend en grande partie des caractéristiques de la ligne téléphonique.

Un soin tout particulier doit être apporté pour s'assurer de l'acheminement de la ligne téléphonique afin de ne pas dégrader les caractéristiques techniques normalisées.

Vérifier les câblages surtout si ceux-ci relient plusieurs machineries ascenseurs.

- Type de câble,
- Cheminement du câble (courant faible / fort),
- Parasites (VMC, générateurs),
- Etc ...



Il est indispensable de connecter l'ensemble des périphériques AVANT de brancher la ligne téléphonique :

- Bouton d'alarme cabine.
- Plastron cabine.
- Phonie sous cabine
- La ligne téléphonique (après 3 s le module TA génère un ou plusieurs Bip d'initialisation suivant le numéro de module)
- Alim 12V secourue (si boucle magnétique auditive et voyants Jaune / Vert)

3.2 - Câble pendentif

Nous vous conseillons d'équiper l'ascenseur d'un câble pendentif blindé pour assurer une excellente qualité de phonie, et afin d'éviter toutes perturbations pouvant entraîner d'éventuels dysfonctionnements.

3.3 - Installation / Raccordements

Le module BOX TA est installé (fixation par 4 vis) sur le toit de cabine de l'ascenseur, il doit être raccordés aux différents modules périphériques suivant les options souhaitées.

- Phonie cabine (Plastron ou module déporté),
- Pictogrammes Jaune/Vert,
- Boucle magnétique,
- Phonie sous cabine,
- Alimentation 12Vcc,
- BOX-DISCR1,
- Réseau téléphonique.

4 - PROGRAMMATION

L'ensemble des périphériques du module ANEP-BOX TA doivent être raccordés avant l'accès au mode de programmation.

(Alimentation, ligne téléphonique, voyants Jaune/vert, Boucle magnétique, bouton d'alarme, discrimination, plastron cabine, module sous-cabine, etc..)

Regroupement sur ligne téléphonique commune.

L'ensemble des ANEP-BOX TA et ANEP-BOX C raccordées sur la même ligne téléphonique, doivent être raccrochées pour permettre l'accès au mode programmation.

4.1 - Configuration usine

Le module **ANEP BOX TA** est livré avec une configuration de paramètres appelés «Configuration Usine»

PARAMÈTRES	CONFIGURATION USINE
Code de programmation	* 1 2 3
Durée de communication	3 minutes
Raccroché	Automatique
Périodicité de l'appel périodique	3 jours
N° de transmetteur	Numéro de série usine (8 chiffres voir étiquette sur boîtier)
N° de module	1
N° de téléphones	Non programmés (mémoires vides)
Réseau téléphonique	Ligne téléphonique analogique (RTC/PSTN)
Temporisation Bt alarme cabine	0,5 seconde
Temporisation Bt alarme cabine avec BOX-DISCR1	25,3 secondes
Acquittement opérateur	Non validé
Gestion des voyants J/V	Norme 2003

4.2 - Mode programmation

IMPORTANT



L'ensemble des programmations de paramètres du module BOX TA nécessite d'activer le code d'accès à la programmation, à l'exception de la programmation du numéro de transmetteur. (voir chapitre 4.4)

4.2.1 - Accès à la programmation

A l'aide du clavier du module **ANEP BOX TA**, appuyer sur les touches suivantes :

* 123

L'appareil émet une mélodie



4.2.2 - Sortie du mode programmation

Après avoir terminé la programmation de l'appareil

Appuyer sur la touche «*»

Fin de programmation, l'appareil émet une mélodie



Nota : Si aucune touche du clavier n'est actionnée pendant 3 minutes, l'appareil sort du mode de programmation.

L'appareil émet une mélodie



4.3.3 - Modification du code d'accès à la programmation

En mode programmation :

Appuyer successivement sur les touches **#002**

Entrer le nouveau code de programmation (de 1 à 7 chiffres) et «#»

Confirmer le nouveau code de programmation (de 1 à 7 chiffres) et «#»



Il est important de noter scrupuleusement le nouveau code programmé. La perte de ce dernier impose le retour impératif de l'appareil en usine.

4.3 - Choix du réseau téléphonique

4.3.1 - Mode analogique

4.3.1.1 - Mode analogique (ligne RTC / PSTN)

Par défaut le module BOX TA est programmé dans ce mode analogique (Réseau Public Commuté).

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «* 123»	
#404#	Ligne téléphonique analogique (RTC / PSTN) tension de ligne au repos = 28V

4.3.1.2 - Mode analogique (Autocom privé)

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «* 123»	
#403#	Ligne téléphonique analogique (Autocom privé) tension de ligne au repos comprise entre 20V et 28V

4.3.2 - Mode GSM

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «* 123»	
#405#	Ligne téléphonique via passerelle GSM

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «* 123»	
#406#	Sortie mode GSM et retour au mode ligne téléphonique, réseau public ou privé

4.4 - Programmation du numéro de transmetteur (ou Identifiant ou N° de PROM selon appellation)

Le module TA s'identifie en mode data (DTMF) par l'envoi d'un code d'identification appelé «N° de transmetteur».

Ce numéro correspond au N° de série de fabrication du module TA (8 chiffres sur l'étiquette)

Pour permettre l'adaptation aux différentes bases de données des centres de réception, il est possible de modifier ce numéro d'identification.

Nota : Le numéro de transmetteur est numérique et comporte 8 chiffres. Ex : 43 21 15 69

ATTENTION : la modification du N° de transmetteur, <u>ne nécessite pas</u> un accès préalable à la programmation	
* # 2 2 2 2 0 xx xx xx xx # *	xx xx xx xx = N° de transmetteur 8 chiffres

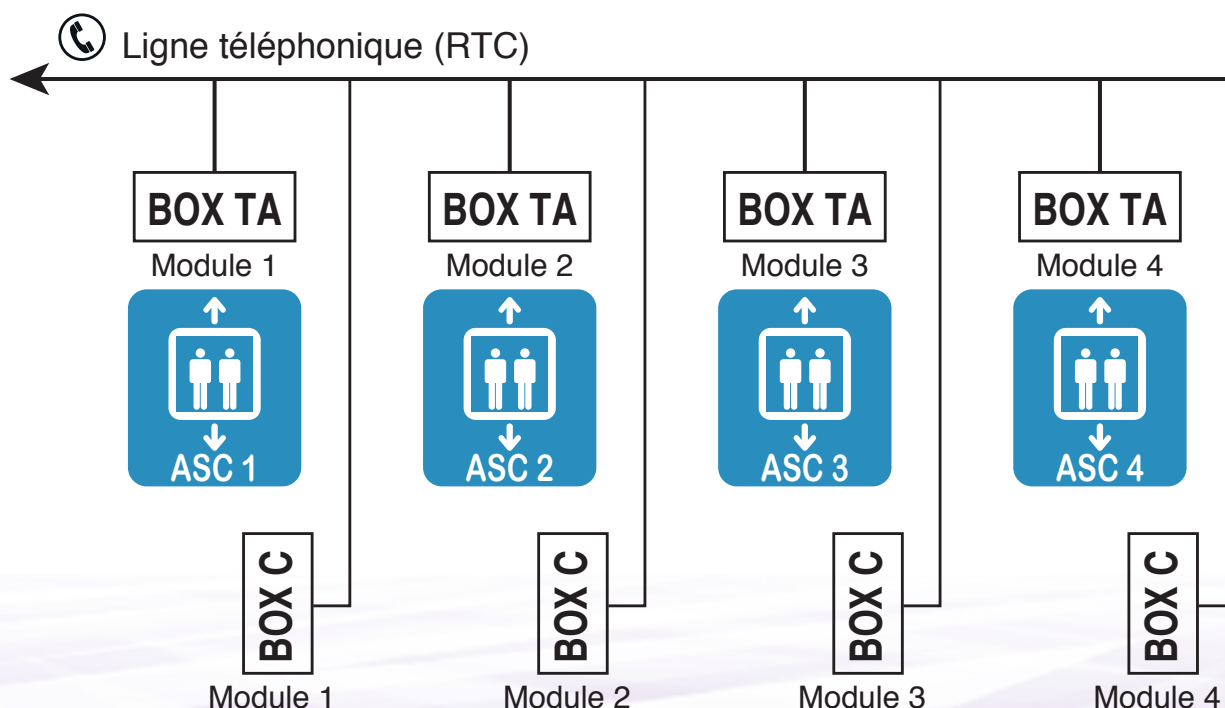
4.5 - Programmation de l'adressage numéro de module

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «* 123»	
# 3 0 3 xx #	xx = N° de module suivant le type configuration (voir ci-dessous)

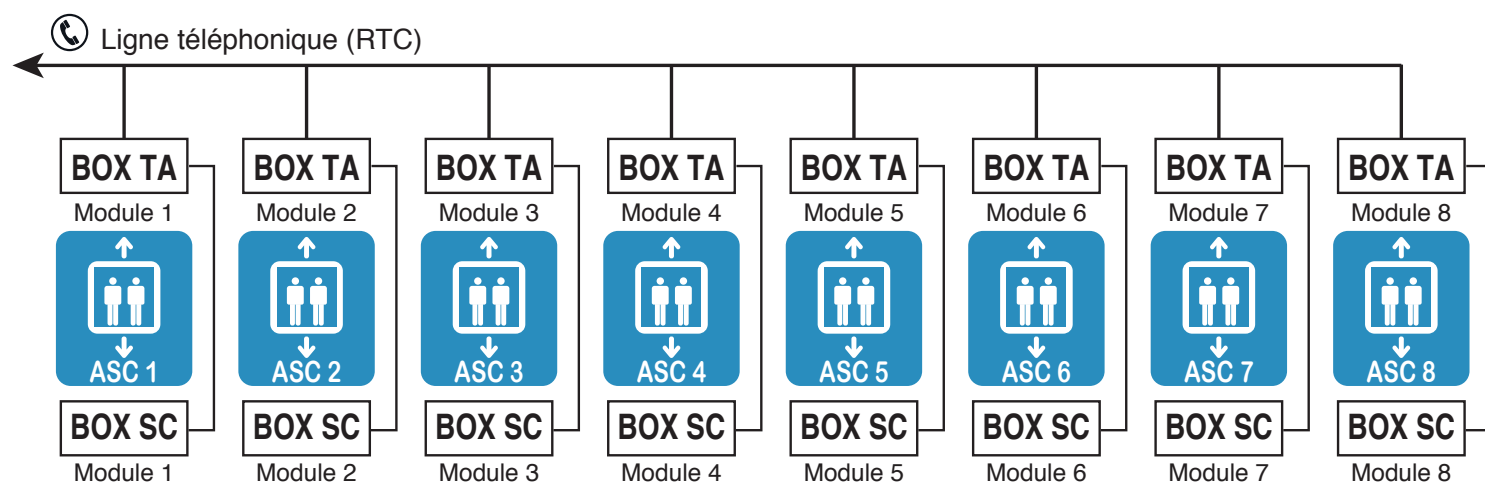
4.5.1 - Adressage regroupement sur ligne téléphonique analogique

Plusieurs modules de la gamme **ANEP BOX TA & BOX C** peuvent être installés sur la même ligne téléphonique. La configuration **maximum*** ne peut dépasser 8 modules raccordés sur la même ligne téléphonique. Il est obligatoire de configurer l'adresse de chaque module, pour permettre une identification au centre de réception. De la même manière, le centre de réception doit avoir créé les fiches de sites correspondant aux ascenseurs avec leurs numéros de modules. (* dépend de la qualité de la ligne et des raccordements)

Configuration 1 - Phonie déportée en cuvette avec BOX C



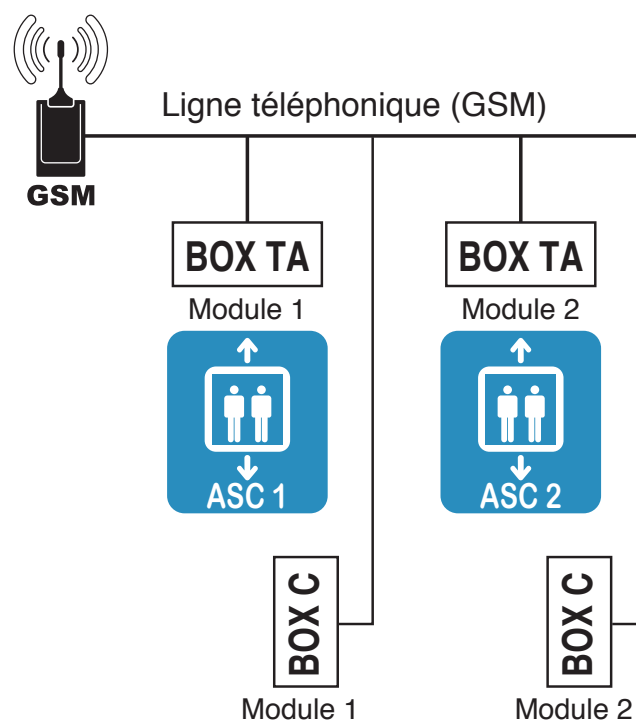
Configuration 2 - Phonie déportée sous cabine (BOX-SC)



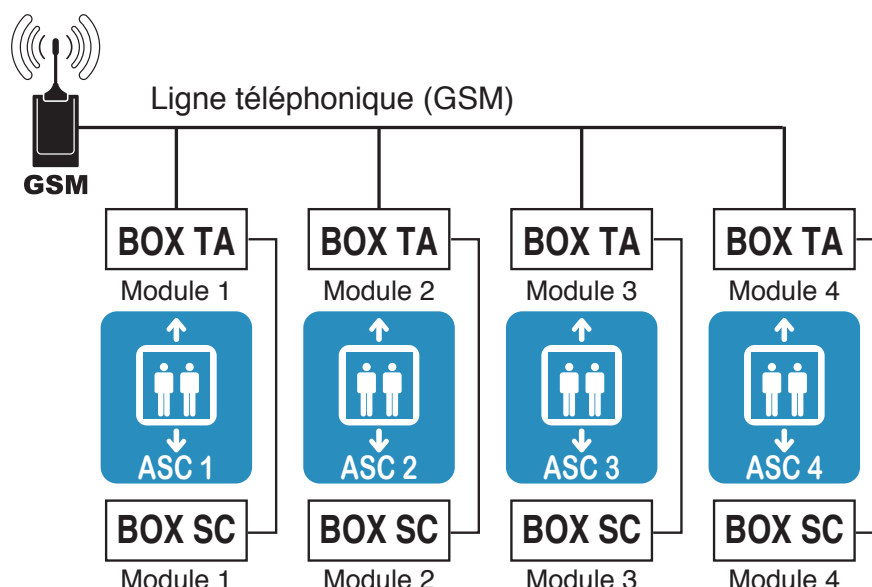
4.5.2 - Adressage sur ligne téléphonique via passerelle GSM

4 modules maximum

Configuration 1 - Phonie déportée en cuvette avec BOX C



Configuration 2 - Phonie déportée sous cabine



4.6 - Protocole de communication

Le module BOX TA intègre deux types de protocoles de communications :

- **Protocole ANEP (par défaut ou réglage usine) :**

Protocole ouvert, permettant une standardisation du transfert de données de l'ensemble des matériels de marque ANEP

- **Protocole P100 :**

Protocole ouvert, permettant une standardisation du transfert de données de matériel de marque diverses. Ce type de protocole ne permet pas la programmation distante et la mise à l'heure de l'horloge du module TA. Protocole essentiellement pour le transfert d'informations liées à l'alarme. (Protocole limité, ne peut être utilisé pour des produits avec transfert de pannes et de compteurs).

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «* 123»	
# 2 0 0 0 #	Choix protocole ANEP
# 2 0 0 1 #	Choix protocole P100

4.7 - Méthode d'identification de l'alarme

Le module TA permet d'identifier précisément le lieu de l'alarme (localisation de l'ascenseur) par transfert de données vers une centrale avec identification automatique par «Montée de fiche»

4.8 - Programmation des numéros de téléphones

4.8.1 - Tableau des numéros de téléphones

MEMOIRE	TYPE D'INFORMATIONS	NATURE DE LA COMMUNICATION	RÉCEPTION
101	Alarme usager et technicien	Données & Phonie	Modem ou téléphone
102	Alarme usager et technicien	Données & Phonie	Modem ou téléphone
103	Alarme usager et technicien	Données & Phonie	Modem ou téléphone
104	Fin d'alarme / Batterie PG1 ou PGU / 12V	Données	Modem
105	Test cyclique	Données	Modem
106	Infos Alarme & panne	Données	Modem

Nota : Pour activer le microphone immédiatement à l'établissement de la communication vocale, ajouter une pause (*) devant le numéro de téléphone programmé pour les memoires 101, 102 et 103.

Exemple : **#101 * 01 45 69 28 00#**

4.8.2 - Programmation des numéros téléphoniques

Exemple avec la programmation de la memoire 101.

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «*123»	
# 101 xxx #	x = numéro de téléphone (maxi 15 chiffres).

Idem pour les autres mémoires

4.8.3 - Programmation d'une pause

Dans le cas d'installation raccordée sur un autocommutateur privé, il est souvent nécessaire de composer un préfixe suivi d'une pause et du numéro d'appel.

Pour programmer une PAUSE (2 secondes), appuyer sur la touche « * »

Exemple : Pause après préfixe 0 (pour la mémoire 101) avec le numéro ANEP.

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «*123»	
# 101 0 * 01 45 69 28 00 #	01 45 69 28 00 = N° du standard ANEP

4.8.4 - Supprimer un numéro

Identique à la programmation mais sans saisir de numéro.

Exemple : Supprimer le numéro de la memoire 101.

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «*123»	
# 101 #	Suppression du numéro de la mémoire 101

Idem pour les autres mémoires

4.9 - Validation et réglages des paramètres

4.9.1 - Configuration du contrôle 12V

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation

208 # valide la fonction de contrôle 12V

209 # invalide la fonction de contrôle 12V

Par défaut la fonction de contrôle 12V est validée.

4.9.2 - Temporisation appui du bouton d'alarme cabine

Il est possible de programmer une temporisation, après laquelle, l'appui sur le bouton d'alarme cabine sera détecté comme une alarme réelle. Ce dispositif permet d'éviter le déclenchement d'alarmes intempestives (Erreurs ou autre).

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «*123»	
# 302 n #	n = valeur en 1/10e de seconde (max = 63)

Exemple : Pour programmer 4,5 secondes saisir 45 à la place de nn.

Nota : En configuration usine, le module TA est programmé à 0,5 seconde.

4.9.3 - Acquiescement de l'appel personne bloquée (EN81-28)

Quand cette fonction est validée, un appel d'alarme émis par **ANEP BOX TA** devra être acquitté par l'opérateur en composant la suite «#» et «1» sur le clavier de son téléphone lors de la communication vocale.

Si cette opération n'est pas effectuée, **ANEP BOX TA** rappelle le centre de réception 6 fois. Cette fonction permet de s'assurer que l'alarme est prise en compte par un opérateur et non pas une messagerie vocale.

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «*123»	
# 202 #	Validation de l'acquiescement opérateur pour l'alarme cabine
# 203 #	Dévalidation de l'acquiescement opérateur pour l'alarme cabine

4.9.4 - Durée de communication

Durée de conversation réglable de 1 à 99 minutes.

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «*123»	
# 201 nn #	nn = minutes Valeur de 01 à 99.

Nota : Configuration usine, 3 minutes.

4.9.5 - Réglage du niveau d'émission des codes DTMF

Après avoir saisi le code d'accès à la programmation, appuyer sur les touches #409 puis une valeur N de 0 à 12, puis #.

N	0	1	2	3	4	...	9	10	11	12
Puissance	-16 dBm	-15 dBm	-14 dBm	-13 dBm	-12 dBm	...	-7 dBm	-6 dBm	-5 dBm	-4 dBm

4.9.6 - Réglage des niveaux sonores

Il est possible d'adapter les volumes HP/Microphone indépendamment pour l'alarme usager cabine et les alarmes technicien sur le toit de cabine (module TA) et sous la cabine (module BOX SC)

Nota : Les modifications effectuées en mode réglage manuel remplacent celles effectuées auparavant en mode réglage automatique.

Deux méthodes sont possibles :

Méthodes 1

Les réglages des niveaux sonores s'effectuent en communication opérateur.

Les réglages s'effectuent en cours de communication vocale avec un opérateur		
Réglage	Augmentation	Diminution
Volume (HP)	Touche «6»	Touche «9»
Gain (microphone)	Touche «5»	Touche «8»

L'appui sur la touche 0 provoque le raccroché.

L'appui sur la touche 1 provoque le retour à la configuration usine des niveaux sonores

Méthodes 2

Les réglages s'effectuent en dehors d'un appel, en mode programmation

Entrer la séquence :

- **#410 1 xx #** (entre 1 et 15) pour régler le volume du haut parleur cabine
- **#410 2 xx #** (entre 1 et 15) pour régler le volume du haut parleur toit de cabine
- **#410 3 xx #** (entre 1 et 15) pour régler le volume du haut parleur sous cabine

- **#411 1 xx #** (entre 1 et 15) pour régler le volume du microphone cabine
- **#411 2 xx #** (entre 1 et 15) pour régler le volume du microphone toit de cabine
- **#411 3 xx #** (entre 1 et 15) pour régler le volume du microphone sous cabine

4.9.7 - Configuration du mode «double appel»

Le mode double appel permet d'appeler un poste gardien ou PC de sécurité (phonie uniquement), avant de transmettre l'alarme vers le centre de réception (données et phonie).

Les mémoires de téléphones 101 et 102 sont utilisées pour cette fonction. La mémoire de téléphone 103 n'est pas utilisée dans cette fonction, même si un numéro est enregistré en mémoire 103.

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «*123»	
# 206 #	Validation du mode double appel
# 207 #	Dévalidation du mode double appel

Les mémoires « téléphones » doivent être paramétrées comme suit :

Mémoire 101 : Numéro de téléphone du gardien ou PC de sécurité

Mémoire 102 : Numéro de téléphone du centre de réception.

Déroulement de l'alarme :

Lors du déclenchement d'une alarme, le transmetteur appelle le numéro en mémoire 101 (gardien). Il appelle ensuite le numéro en mémoire 102 (centre de réception).

En cas d'occupation du numéro en mémoire 101 (gardien ou PC de sécurité) ou 102 (centre de réception), ces numéros sont rappelés **jusqu'à six fois**.

4.10 - Appel périodique

4.10.1 - Validation de l'appel périodique

Pour valider l'appel périodique, il est obligatoire d'avoir au préalable programmé un numéro de téléphone dans la mémoire 105 du module BOX TA (ce reporter au chapitre 4.8 «Programmation des numéros de téléphones»)

NOTA : A la sortie du mode de programmation, après la mémorisation du numéro de téléphone de l'appel périodique, le module BOX TA déclenche automatiquement son premier appel périodique.

Afin d'avertir le technicien que le module TA est en cours de communication, le haut-parleur est activé durant toute la communication. L'accès au mode de programmation est impossible pendant une communication téléphonique.

4.10.2 - Périodicité de l'appel périodique

Après avoir activé le mode d'accès à la programmation «*123»	
# 301 n #	n = le nbre de jours entre chaque appel périodique (1, 2 ou 3 jours)

Nota : Configuration usine, 3 jours.

4.11 - Interphonie

4.11.1 - Réglages des gains en mode interphone machinerie et pompier

Possibilité de régler de façon indépendante les gains Haut Parleur et microphone utilisés pour les fonctions d'interphone machinerie et module pompier.

Ces réglages ne modifient pas les réglages définis pour les fonctions de tri-phonies traditionnelles.

Réglages du gain microphone :

Après avoir saisi le code d'accès à la programmation

Appuyer sur les touches #407 puis une valeur de 1 à 15, puis #
(1 = gain mini / 15 = gain maxi)

Réglages du gain Haut Parleur :

Après avoir saisi le code d'accès à la programmation

Appuyer sur les touches #408 puis une valeur de 1 à 15, puis #
(1 = gain mini / 15 = gain maxi)

5 - EXPLOITATION

5.1 - Test de l'alarme en cabine



Appuyer sur le bouton d'alarme de la cabine.

Si la discrimination n'est pas activée, le module TA établit la communication avec l'opérateur du centre d'appels. la tonalité ainsi que la numérotations sont audibles en cabine.

Des «BIP» sont émis toutes les 6 secondes en cas de silence afin d'indiquer que l'appareil est en ligne.

Pour cloturer la fin d 'alarme, appuyer sur le bouton vert du module TA.

5.2 - Alarme technicien toit de cabine

Appuyer sur le bouton alarme du module TA

le module TA établit la communication avec l'opérateur du centre d'appels.
la tonalité ainsi que la numérotations sont audibles sur le toit de cabine.



Des «BIP» sont émis toutes les 6 secondes en cas de silence afin d'indiquer que l'appareil est en ligne.

5.3 - Raccroché automatique (mode phonie)

Le raccroché s'effectue automatiquement sur détection d'occupation de la ligne téléphonique ou sur l'aboutissement de la durée de communication programmée.

ANEP BOX TA émet une mélodie 10 secondes avant la fin de la communication



5.4 - Séquence des Numéros d'appels

5.4.1 - Mode standard

Si le numéro 101 appelé est occupé ou ne répond pas (10 sonneries), l'ANEP BOX TA appelle les autres numéros 102 et 103 si programmés. Chaque numéro d'appel phonie programmé est appelé **successivement** 6 fois maximum.

N° Mémoires	Ordre Appel	Cycles
101	1	6 Fois
102	2	
103	3	

5.4.2 - Mode double appels

Nota: Le mode double appels supprime l'utilisation de la mémoire 103.

N° Mémoires	Ordre Appel	Cycles
101	1	6 Fois
102	2	

Lors du déclenchement d'une alarme, le transmetteur appelle le numéro en mémoire 101 (gardien).

Il appelle ensuite le numéro en mémoire 102 (centre de réception).

En cas d'occupation du numéro en mémoire 101 (gardien) ou 102 (centre de réception), ce ou ces numéros sont rappelés jusqu'à six fois.

6 - APPEL VERS SERVEUR VOCAL ANEP (SVA)



6.1 - Validation de l'appel vers SVA

Composer le code d'accès à la programmation puis appuyer sur le bouton SVA.

Cas particulier : Déclenchement d'un appel vers SVA à partir d'un auto-commutateur :

L'appui sur la touche 0 en fin de séquence permet de composer le préfixe 0 avant le numéro pré-enregistré.

Ligne directe : * 1 2 3 (code usine) « SVA » *
Autocom. : * 1 2 3 (code usine) « SVA » 0

6.2 - Déclenchement de l'appel vers SVA

Déclencher une alarme (Cabine, Toit Cabine, Sous Cabine) moins de deux minutes après la validation de l'appel vers SVA.

6.3 - Tests réalisés

6.3.1 - Vérification de la boucle magnétique

- Si l'appareil est équipé d'une « Plaque BIM », vérifier que le voyant bleu s'allume pendant la phase de test de la boucle magnétique.
(BIM = Boucle Induction Magnétique).
- Un signal de 1000 Hz est généré dans la boucle magnétique, audible uniquement dans le haut-parleur BOX SC (si existant). Vérifier à l'aide d'un outil de test la qualité du signal fourni.

6.3.2 - Vérification de la ligne téléphonique

- La tonalité est audible dans le haut-parleur de ANEP BOX.
- Le clignotement du voyant jaune précise la tension de la ligne téléphonique
- **1 clignotement** : ligne faible
- **2 clignotements** : ligne moyenne
- **3 clignotements** : ligne forte

6.3.3 - Vérification des voyants vert et jaune [NORMES 2003 et 2018]

NORME 2003 (par défaut)

- Pendant la numérotation (numéro pré-enregistré), les voyants vert et jaune s'allument alternativement, puis seul le voyant jaune reste allumé.

NORME 2018 (*programmation en page 27*)

- Pendant la phonie le voyant jaune reste allumé.
- Clignotement des voyants jaune et vert en alternance toute les secondes sur absence d'acquiescement du test cyclique en moins d'une heure après sa non réception.
- L'arrêt du clignotement se fait soit sur une fin d'alarme reçue, soit sur un test cyclique reçu.

6.3.4 - Vérification de la communication

- La numérotation et l'émission des données sont audibles dans le haut-parleur.

6.3.5 - Connexion au SVA

- Le voyant jaune s'éteint, le voyant vert s'allume, puis un message vocal annonce la connexion au SVA.

6.3.6 - Vérification du numéro de série de ANEP BOX

- Le numéro de série de l'appareil est énoncé par le SVA.

6.3.7 - Vérification du numéro de téléphone du site

- Le numéro de la ligne téléphonique du lieu d'appel est énoncé par le SVA.

6.3.8 - Vérification de la phonie

- Un message vocal peut être enregistré et immédiatement restitué par le SVA afin de contrôler le bon fonctionnement du microphone et du haut-parleur en fonction du type d'alarme déclenchée.

Une fréquence de 1000 Hz est générée par le serveur vocale pour vérification de la boucle magnétique.

6.3.9 - Fin du test

Une série de bips sonores annonce la fin du test.

Pour effectuer un nouveau test, il est nécessaire de recommencer la procédure de validation de l'appel vers SVA.

7 - TABLEAU DES PROGRAMMATIONS CLAVIER

Accès et sortie du mode paramétrage	
* + <Code Accès > Passage en mode paramétrage * Sortie du mode de programmation	
#0...	Paramétrage
#001#	Remise à zéro des réglages et des N° Tel
#002...#	Nouveau Code Accès
#1...	N° de Tel.
#101...#	N° Tél principal pour l'appel phonie (ou Tél Gardien en double appels)
#102...#	N° Tél de secours pour l'appel phonie (ou tél pour l'appel phonie en double appels)
#103...#	N° Tél de la centrale de réception pour transmettre les données avant la phonie
#104...#	N° Tél de la centrale de réception pour transmettre les données après phonie
#105...#	N° Tél de l'appel Test Cyclique
#106...#	N° Tél Internet
#2...	Communication
#200 0#	Protocole ANEP
#200 1#	Protocole P100
#201...#	Durée de communication lors d'un appel (1 à 99 en mn)
#202#	Fonction d'acquittement de l'appel par l'opérateur validée
#203#	Fonction d'acquittement de l'appel par l'opérateur non validée
#204#	Validation du mode Full-Duplex sur Cabine
#205#	Validation du mode Duplex à bascule sur Cabine
#206#	Mode Double Appel (Appel Gardien) validé
#207#	Mode Double Appel (Appel Gardien) non validé
#208#	Fonction de contrôle 12V validée
#209#	Fonction de contrôle 12V non validée
#3...	Configuration
#301...#	Périodicité du Test Cyclique (1,2 ou 3 jours)
#302...#	Délai de prise en compte de l'entrée d'alarme (10 à 63 en 1/10 s)
#303...#	Adresse du module (1 à 8)
#308 XX #	Temporisation d'alarme forcée X est la valeur en ms par pas de 100ms (MAXI 25,3 sec.)
#4...	Configuration
#403#	Mode Autocom (Autocom privé) Tension de ligne faible (Tension > = 20V)
#404#	Mode Analogique (RTC/PSTN) Tension de ligne normale (Tension > = 28V)
#405#	Mode GSM validé
#406#	Mode GSM non validé
#407...#	Réglage du gain microphone pour l'interphone BOX M (de 1 à 15)
#408...#	Réglage du gain Haut Parleur pour l'interphone machinerie BOX M (de 1 à 15)
#409...#	Réglage du niveau d'émission des codes DTMF
#410 1 ..#	Réglage du volume Haut Parleur cabine (de 1 à 15)
#410 2 ..#	Réglage du volume Haut Parleur toit cabine (de 1 à 15)
#410 3 ..#	Réglage du volume Haut Parleur sous cabine (De 1 à 15)
#411 1 ..#	Réglage du volume microphone cabine (de 1 à 15)
#411 2 ..#	Réglage du volume microphone toit cabine (de 1 à 15)
#411 3 ..#	Réglage du volume microphone sous cabine (de 1 à 15)
#417#	Validation gestion des voyants Jaune / Vert aux normes 2003 (par défaut)
#418#	Validation gestion des voyants Jaune / Vert aux normes 2018
#419#	Validation gestion des voyants Jaune / Vert aux normes 2018 , avec extinction du voyant jaune lorsque la BOX n'est plus en communication

RECOMMANDATIONS

Cette documentation s'adresse à des professionnels formés et aguerris au milieu ascensoriste.

En conséquence, lors d'une intervention sur un ascenseur afin d'installer les matériels **ANEP**, les règles de sécurité propres à la profession se doivent d'être respectées.

- Utilisation des « **Équipements de Protection Individuelle** ».
- **Consignation** de l'installation avant d'effectuer tous raccordements électriques.
- **Se mettre en sécurité avant d'intervenir en gaine.**
- etc.

Avant toutes manipulations des appareillages **ANEP**, s'assurer d'avoir au préalable mis ces derniers **HORS TENSION**.

Sur tout équipement « **ANEP BOX** » (**TA, TA+, TX, TX+ ...**), il est indispensable de connecter l'ensemble des périphériques **AVANT** de raccorder la ligne téléphonique.



4 bis rue de Paris 94470 Boissy-Saint-Léger

Les équipements électriques doivent être obligatoirement recyclés suivant la Directive n°2012/19/UE du 04/07/12 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Tel : 01 45 98 34 44